

• " LIBRE, INDEPENDANT ET APOLITIQUE " •

Si vous êtes désireux de ne plus laisser les syndicats politisés décider de votre avenir, il est important de vous regrouper, au sein de vos collectivités, en sections S.A.F.P.T.

Cela vous permettra de siéger dans les différentes instances paritaires lors des prochaines élections professionnelles qui auront probablement lieu fin 2018. L'échéance peut paraître encore lointaine mais l'organisation et la mise en place des listes représentent un travail qui demande du temps et de la sérénité.

Le S.A.F.P.T, à travers ses instances, sera à vos côtés pour vous aiguiller dans cet exercice en mettant à votre disposition toutes les règles nécessaires à l'établissement et à l'élaboration de vos listes. Sans oublier de vous informer sur la réglementation et le déroulement du scrutin.

Concernant la représentativité nationale que certains pourraient vous opposer, aucune crainte à avoir puisque le S.A.F.P.T détient la sienne de par l'Article L2121-1 du Code du travail.

Pour précision, s'agissant de l'antériorité des deux ans, celle-ci est acquise par l'instance nationale S.A.F.P.T. et ce, conformément à l'article 4 de la LOI n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

**N'hésitez pas à rejoindre le S.A.F.P.T
pour un syndicalisme apolitique et indépendant !**

Vos contacts

M^{me} RESTOUIN Yolande - Secrétaire Générale - Tél : 06 12 26 21 06 - Mel : sgn@safpt.org

M^r CAMILIERI Thierry - M^r CHAMPION Bruno
Secrétaires Généraux Adjointes
Tél : 06 46 43 79 42 - Tél : 06 26 73 35 49

Secrétariat administratif SAFPT National
Tél : 09 61 28 41 54 ou 06 14 60 29 50
secretariat-administratif@safpt.org

Siège Social National : 1041, Avenue de Draguignan - ZI Toulon Est 83130 La Garde
Adresse postale : BP 368 - 83085 Toulon Cédex 9
SITE INTERNET : WWW.SAFPT.ORG

Tél : 06 01 29 45 08

contacts@safpt.org

SAFPT

LE SEUL SYNDICAT QUI PUISSE REVENDIQUER LE TERME D'AUTONOME DANS LE PLEIN SENS DU MOT

Libre et Indépendant

LE SAFPT

Est différent des autres Syndicats par :

- SA LIBERTE DE PENSER ET DE S'EXPRIMER
- SON INDEPENDANCE FACE AU POUVOIR POLITIQUE OU HIERARCHIQUE.
- ET PAR LE FAIT QU'IL NE PERCOIT AUCUNE SUBVENTION DE L'ETAT

Il a pour but :

- la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres par la représentativité de ceux-ci devant les pouvoirs publics.
- la poursuite d'une véritable carrière dans la fonction publique territoriale à l'exclusion stricte de toutes questions politiques, philosophiques ou confessionnelles.

Syndicalement Vôtre

Le Mouvement Syndical vous intéresse ?

Savez-vous qu'il vous est possible de créer votre propre section SAFPT ?

De par cette création, vous serez à même de siéger en C.T, C.A.P et C.H.S.C.T lors des prochaines élections professionnelles et ainsi de faire entendre vos revendications et propositions au sein de votre collectivité.

**Cette démarche
Pérennise la philosophie
du SAFPT :
LIBERTE et INDEPENDANCE**

Conseils du S.A.F.P.T

- *Sachez qu'un agent a des droits mais aussi des devoirs et que si vous ne voulez pas être attaqué, il faut être inattaquable.*
- *Sachez enfin que tout ce qui peut éventuellement être contesté doit être écrit, les agents ayant trop souvent tendance à se contenter d'ordres verbaux qui n'ont aucune valeur juridique.*
- *L'agent doit prendre conscience de sa valeur, de son grade, du métier qu'il exerce, du service qu'il rend aux administrés, de sa compétence professionnelle et de ce fait, comprendre que face à lui, les élus ne sont que des hommes et des femmes qui pourraient eux aussi, à un moment donné, être notés sur leur manière d'être et de servir.*

Votre Carrière

(LE SYNDICAT AUTONOME DE LA FPT)

protège et informe tout agent dans l'exercice de ses fonctions :

*recrutement - avancement de grade et d'échelon
promotion interne - formation - temps partiel
sanctions - droit de grève - disponibilité
titularisation - rémunération - notation
détachement - congés annuels - droit syndical
retraite. etc.*

Le SAFPT peut répondre à toutes ces interrogations et à bien d'autres encore.

Quels que soient la catégorie et le grade auxquels vous appartenez. Renseignez-vous et défendez votre avenir !

AGENTS TERRITORIAUX

Adhérents et sympathisants du S.A.F.P.T,

DECIDEZ DE VOTRE AVENIR

ne laissez pas aux autres le soin de vous représenter et de décider à votre place.

SITE INTERNET : WWW.SAFPT.ORG